

Nomination de M. David Laflamme à la direction générale de l'École Lucien-Guilbault

Montréal, le 15 juin 2020 - Le président du conseil d'administration de l'École Lucien-Guilbault, M. Jean-Lucien Lemire, est heureux d'annoncer la nomination de M. David Laflamme à titre de directeur général. M. Laflamme entrera en poste le 1^{er} juillet 2020. Cette nomination fait suite à l'annonce du départ à la retraite de l'actuelle directrice générale, Mme Brigitte Raymond, qui quittera ses fonctions à la fin de l'année scolaire 2019-2020. Mme Raymond aura été 10 belles années à la tête de l'École Lucien-Guilbault et plus de 33 ans au sein du service de l'enseignement privé.

Après avoir pris en considération les options possibles, les membres du conseil d'administration ont unanimement conclu que M. Laflamme possédait toutes les qualités requises afin d'occuper les fonctions de directeur général et d'assurer une transition harmonieuse et une bonne continuité dans la réalisation de la mission et du développement de l'école.

M. Laflamme travaille à l'École Lucien-Guilbault depuis 19 ans. D'abord, comme enseignant au primaire pendant 6 ans. Il a, par la suite, occupé le poste de directeur adjoint à la directrice générale pendant 6 ans. Puis, depuis 2013, il occupe la direction du secteur secondaire. Notons qu'il a grandement contribué à la mise en place et au bon développement de ce secteur.

Les membres du conseil ont la conviction que M. Laflamme saura relever ce nouveau défi, reconnaissant son leadership, ses valeurs, sa solide expérience et sa connaissance pointue de l'organisation. Ils tiennent à le féliciter pour cette nomination et lui souhaitent beaucoup de succès dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

À propos de l'École Lucien-Guilbault

L'École Lucien-Guilbault, fondée en 1947, fait partie des douze établissements privés spécialisés en adaptation scolaire de la Fédération des établissements d'enseignement privés (FEEP). Elle est reconnue d'intérêt public par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). Les services éducatifs sont subventionnés et les frais demandés aux parents sont comparables à ceux de l'école publique. Située dans la région de Montréal, l'école offre des services éducatifs pour des élèves de 6 à 21 ans en troubles graves d'apprentissage et présentant des troubles associés, notamment la dyspraxie. L'école permet actuellement à 316 élèves (168 au primaire, 100 au premier cycle du secondaire et 48 au deuxième cycle du secondaire) de se développer de façon optimale à l'intérieur de différents milieux de vie éducatifs, innovants et aux dimensions humaines.